

DELIBERATION 002/2024

DEPARTEMENT
DE L'OISE

ARRONDISSEMENT
DE
BEAUVAIS

CANTON
DE
GRANDVILLIERS

CCAS DE
MARSEILLE EN BEAUVAISIS

Date de convocation :
28/03/2024

Date de l'affichage :
28/03/2024

En exercice : 12
Présents : 9
Absents : 3
Pouvoirs : 2

OBJET :

**APPROBATION DU
COMPTE DE GESTION
2023
- CCAS -**

Envoyé en préfecture le 23/04/2024

Reçu en préfecture le 23/04/2024

Publié le 23/04/2024

ID : 060-216003830-20240412-CCASDELIB002_24-DE

S²LOW

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS DE MARSEILLE EN BEAUVAISIS

L'an deux mil Vingt-quatre, le douze du mois d'Avril

Le CCAS dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie,
sous la présidence de Isabelle DUBUT

Présents : Mesdames Isabelle DUBUT, Cynthia COTELLE,
Nadège LECLERC, Katia BOQUET, Véronique ROHR,
Danièle GODDYN, et Messieurs Joël BARRIER, Hervé
MARTIN et Francis DELABY.

Absents/ Excusés : Mesdames Servane CARON, Aurélie
LEVÉQUE et Suzanne COUROUBLE.

Pouvoirs : Madame Servane CARON donne pouvoir à
Madame Danièle GOODYN et Madame Suzanne
COUROUBLE donne pouvoir à Madame Isabelle DUBUT.

Secrétaire de Séance : Monsieur Francis DELABY.

Après s'être fait présenter le compte de gestion pour l'exercice 2023 dressé par Madame Isabelle AUGAIT, Cheffe de Service Comptable des Finances Publiques de 4^{ème} catégorie, et après en avoir délibéré, le CCAS approuve le **compte de gestion pour l'exercice 2023**.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

POUR : 11

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Délibéré à MARSEILLE EN BEAUVAISIS,
Le 12/04/2024

Le secrétaire de séance,

DELABY FRANCIS
Adjoint au Maire

Francis DELABY

